

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juin 2025

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

Adopté

N° CL447

AMENDEMENT

présenté par
Mme Youssouffa, rapporteure

ARTICLE 30

À l'alinéa 156, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au cours de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel